



Fusion des services régionaux de l'Etat : la CGT mobilisée pour défendre les agents et les services publics contre cette attaque d'envergure!

Les deux régions préparent leur fusion pour le 1er janvier 2016. Parallèlement, le gouvernement a décidé de faire de même pour les services régionaux de l'Etat. Les régions Bourgogne et Franche Comté ont été choisies comme régions « préfiguratrices » : Manuel VALLS a demandé aux deux Préfets de région de réfléchir aux modalités de cette réorganisation et de lui remettre un rapport pour le 15 mars 2015, l'objectif est ensuite de prendre des décisions et de les appliquer à toutes les régions. Vu le calendrier (janvier 2016) chacun comprend donc que tout est fait dans l'urgence, et risque donc à-minima d'être bâclé !

A aucun moment n'est non plus prévue une étude d'impact des conséquences de cette fusion sur les relations des usagers avec les services de l'Etat.

En même temps, le gouvernement prépare une réforme des missions de l'Etat. C'est donc un nouveau bouleversement de l'Etat en région qui se prépare après les conséquences désastreuses de la RGPP, de la REATE et de la MAP. Ces réformes s'inscrivent dans les 50 milliards annoncés de baisse des dépenses publiques entre 2015 et 2017, dont 18 milliards pour les dépenses de l'Etat, et dans les mesures d'austérité en cours.

La démarche de la CGT s'inscrit dans la défense des missions, des effectifs et des conditions de travail des agents, mais aussi dans la défense nécessaire du service public

La CGT a porté ces exigences lors des deux réunions d'information de janvier et février 2015 auxquelles les deux Préfets de région avaient invité les organisations syndicales.

Pour cette mission de préfiguration, les Préfets travaillent uniquement avec les directeurs de chaque direction régionale, hors des instances représentatives des personnels.

Force est de constater que le niveau d'information et la communication de documents sont différents d'une région à l'autre, d'une direction à une autre, d'un service à l'autre. Un militant CGT a même assisté à une scène anachronique dans une réunion d'une direction des deux régions où un des directeurs régionaux reprochait à l'autre la communication de documents !!!



Si nous ne devons obtenir que des synthèses ou des documents déjà finalisés et définitifs, nous ne sommes que dans une opération de communication et c'est inacceptable !

Inutile de dire l'effet dévastateur de cette situation sur les agents et leurs organisations syndicales qui n'accordent plus leur confiance aux propos de l'administration.

Au stade actuel, la CGT estime que la consultation des organisations syndicales n'est pas à la hauteur des enjeux. Il s'agit plutôt d'une parodie de concertation que nous rejetons car nous ne voulons pas être complices de l'avenir.

Les agents sont de plus en plus inquiets pour leur poste – son maintien, son implantation ... – avec les conséquences pour eux-mêmes et leur famille, mais aussi sur l'évolution de leur travail et de leurs tâches.

Cette nouvelle restructuration vient s'ajouter aux précédentes à un rythme encore plus élevé et plonge une bonne partie des personnels dans le désarroi et l'angoisse.

Et ce n'est pas la proposition d'une charte pour lutter contre les risques psycho-sociaux qui va les rassurer ! Une charte, ça ne soigne pas !

La CGT combattra aux côtés des agents

La CGT veut connaître dès maintenant les détails sur l'évolution projetée des effectifs, des implantations géographiques mais aussi sur la mobilité envisagée. Nous voulons des assurances sur le maintien des missions et une organisation qui respecte les personnels.

Nous exigeons que les Comités techniques et les CHSCT des services soient saisis.

La CGT luttera pour le respect et le maintien de la dignité au travail.

Notre avis à ce stade, en fonction de ce que nous connaissons :

- ✓ Des choix inconciliables avec une ambition de revoir les politiques publiques pour mieux répondre aux besoins des populations et de la Nation,
- ✓ Un risque évident d'inadaptation entre missions et effectifs,
- ✓ Une gestion des personnels qui n'est pas à la hauteur des enjeux,
- ✓ La négligence des compétences internes
- ✓ Une démarche perçue comme imposée d'en haut,
- ✓ Une démarche conduite à un rythme trop rapide,
- ✓ Une parodie de concertation,
- ✓ Un accompagnement qui risque d'être insuffisant.

Le gouvernement ne doit pas mettre en œuvre une fusion à marche forcée au détriment des agents, ni au détriment des missions de service public.

La CGT vous informera régulièrement.

Vous pouvez contacter les militants CGT de votre administration ou

CGT BOURGOGNE :- Tel : 03.80.67.35.67
bourgogne@cgt.fr

CGT FRANCHE COMTE – Tél. 03.81.81.32.49
franche-comte@cgt.fr

02.03.2015